

COLLÈGE ÉCHEVINAL DE BOURSCHIED
EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS

Séance du 5 octobre 2022

Présents: Mme Nickels-Theis Anne, bourgmestre
 MM. Junker Raymond, Leweck Jim, échevins
 M. Alain Weber, secrétaire

Absent excusé: /

OBJET: Droit de préemption – Parcelle Section E de Kehmen et Scheidel

Le collège échevinal décide unanimement de ne pas faire valoir le droit de préemption sur les parcelles 42/1619, 43/1621, 43/1781 et 78/1782 inscrites au cadastre de la Commune de Bourscheid, section E de Kehmen et Scheidel.